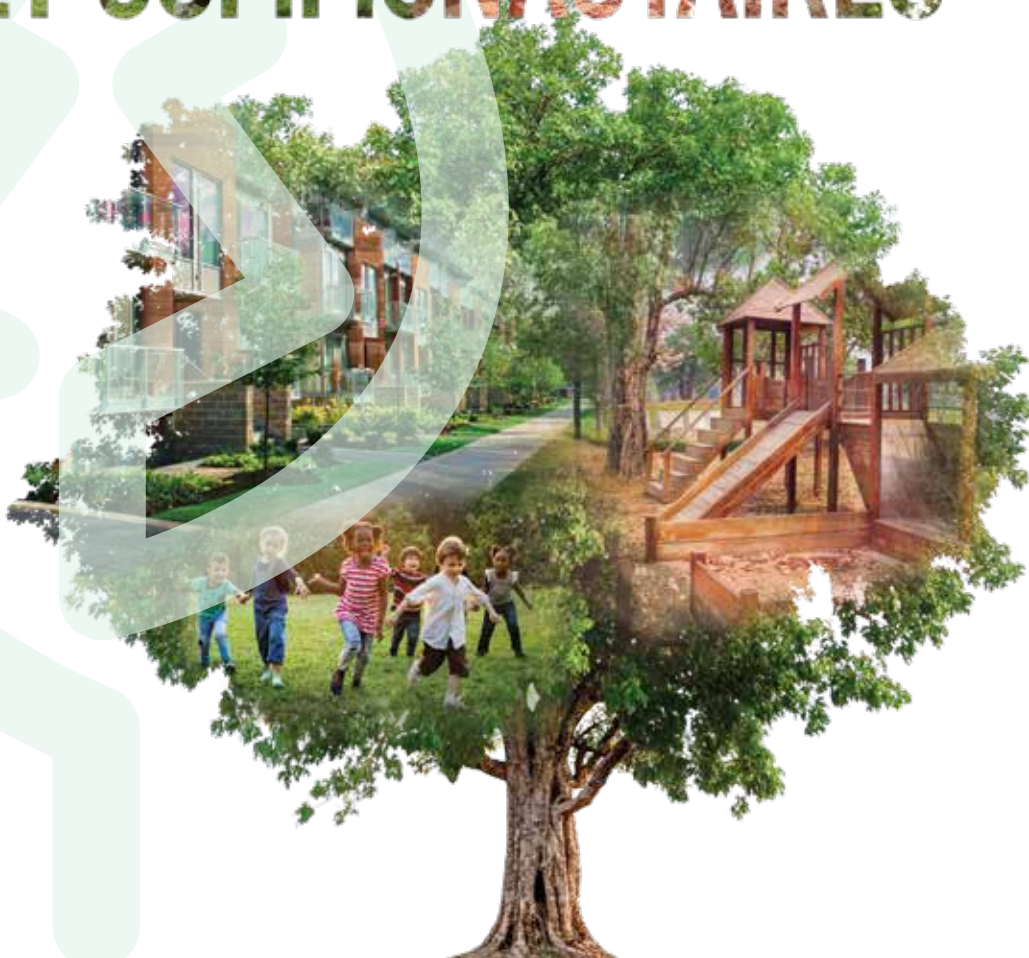


GUIDE DE DÉMARRAGE DE LA CERTIFICATION SFI

NORME SFI DE DURABILITÉ DES FORÊTS URBAINES ET COMMUNAUTAIRES



POURQUOI C'EST IMPORTANT

Une gestion durable des forêts urbaines permet à votre organisation de contribuer à la santé publique, à l'action climatique, à la protection de la biodiversité et à la vitalité économique, en prenant soin de façon proactive de vos arbres, espaces verts et forêts.

La Norme SFI de durabilité des forêts urbaines et communautaires est un ensemble d'exigences et de principes directeurs applicables à l'échelle mondiale, qui soutiennent une gestion proactive des forêts urbaines et communautaires.

La certification SFI est un système volontaire que votre organisation peut utiliser pour démontrer son engagement envers la gestion forestière responsable et la conservation. Elle permet de bénéficier des avantages d'une forêt gérée durablement tout en reliant votre organisation au réseau collaboratif et engagé de la SFI.

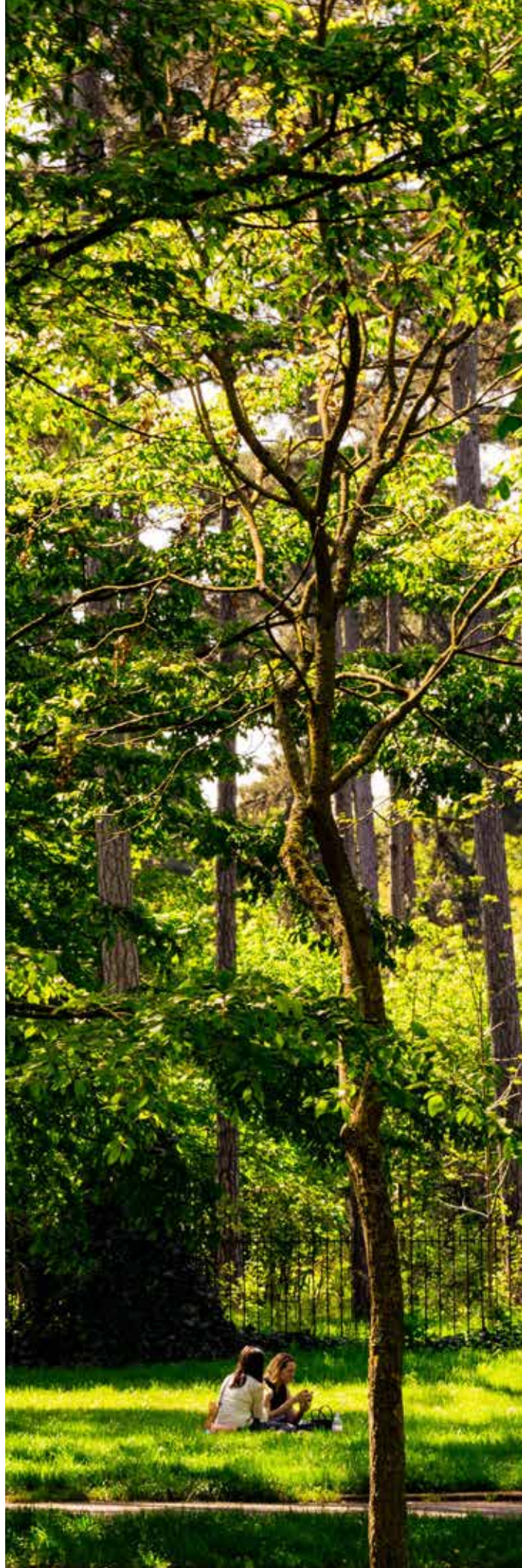
Ce guide vise à vous aider à comprendre les principales caractéristiques et utilisations de la Norme SFI et explique chaque étape du processus de certification.

QUI EST LA SFI?

À la Sustainable Forestry Initiative (SFI), nous croyons que des forêts durables sont essentielles à notre avenir collectif. En tant qu'organisme indépendant à but non lucratif, nous travaillons avec un réseau diversifié d'organisations certifiées SFI, de leaders communautaires et de la conservation, de représentants autochtones, de gouvernements, de chercheurs et d'éducateurs afin de faire progresser le développement durable par la collaboration axée sur les forêts.

Notre travail repose sur quatre piliers interconnectés : faire progresser la foresterie responsable et l'approvisionnement durable par les normes SFI, promouvoir des solutions fondées sur la nature grâce à la conservation, développer le leadership environnemental et l'apprentissage continu, favoriser des collaborations communautaires créant des changements concrets

Les forêts urbaines et communautaires sont essentielles à chacun de ces objectifs. Ce sont les forêts les plus proches des collectivités, offrant des espaces verts là où les gens vivent, travaillent, apprennent et se connectent à la nature.



QU'EST-CE QUE LA NORME SFI DE DURABILITÉ DES FORÊTS URBAINES ET COMMUNAUTAIRES?

La norme comprend 16 objectifs portant sur des enjeux clés tels que : la biodiversité, la résilience climatique, l'engagement communautaire, la santé des arbres et des forêts. Première en son genre, cette norme permet aux collectivités de soutenir des forêts urbaines de qualité à long terme.



Elle s'adresse aux organisations qui possèdent, gèrent ou sont responsables de forêts urbaines et/ou communautaires. Les organisations participantes peuvent provenir d'un large éventail de secteurs. La norme vise les organisations disposant d'espaces verts, y compris, sans s'y limiter, les organismes gouvernementaux (c.-à-d. les municipalités, les comtés, les États et les provinces), les organisations non gouvernementales, les peuples autochtones, les groupes communautaires, les organismes de soins de santé, les établissements d'enseignement et les entreprises.



CETTE NORME REPOSE SUR CINQ PRINCIPES DIRECTEURS :

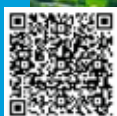
1. **Les forêts et les arbres urbains et communautaires** sont essentiels au bien-être, à la santé, à la résilience et la durabilité des collectivités.
2. **Les forêts et les arbres urbains et communautaires** et leurs bienfaits devraient être accessibles et à la disposition de tous.
3. **Les forêts et les arbres urbains et communautaires** sont tributaires de la compréhension, de la sensibilisation, de l'appréciation et de l'engagement de la population pour épanouir dans les collectivités
4. **Les forêts et les arbres urbains et communautaires** exigent une planification, des soins et une gestion appropriés pour optimiser les bienfaits et réduire les risques.
5. **Les forêts et les arbres urbains et communautaires** sont des solutions fondées sur la nature à des problèmes pressants et ils sont les infrastructures vertes essentielles.

CERTIFICATION EN ACTION

ORGANISATIONS PIONNIÈRES



En 2025, **UNIVERSITÉ DE CLEMSON** en Caroline du Sud (États-Unis), est devenue la première organisation au monde à être certifiée selon l'ensemble de la Norme SFI de durabilité des forêts urbaines et communautaires. En intégrant la gestion forestière durable à l'enseignement, à la planification du campus et aux initiatives de mieux-être, Clemson démontre comment les établissements d'enseignement supérieur peuvent jouer un rôle de premier plan dans la création de communautés résilientes. Pour Clemson, la foresterie urbaine n'est pas seulement une initiative environnementale, mais un engagement envers la santé humaine et la qualité de vie.



En 2025, la **MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE YORK**, en Ontario (Canada), a été reconnue comme la première municipalité à obtenir la certification intégrale selon la Norme SFI de durabilité des forêts urbaines et communautaires. Cette réalisation reflète l'engagement continu de la région de York à promouvoir les infrastructures vertes, à protéger le patrimoine naturel et à servir sa collectivité. La certification SFI aide la région de York à concrétiser les priorités de sa stratégie de verdissement.

QUE PEUT APPORTER LA CERTIFICATION SFI À MA FORÊT URBAINE OU COMMUNAUTAIRE ?

La certification SFI pour les forêts urbaines et communautaires est un processus volontaire qui renforce la mise en œuvre de vos stratégies et objectifs à long terme. L'obtention et le maintien de la certification reposent sur des audits indépendants réalisés par un organisme de certification accrédité. Ces audits vérifient que votre organisation respecte les exigences de la norme, offrant ainsi crédibilité et assurance. Ce processus favorise l'amélioration continue en soutenant l'apprentissage et l'application des meilleures pratiques en foresterie urbaine durable et en conservation.

EN RÉPONDANT AUX EXIGENCES DE CETTE NORME, VOTRE ORGANISATION :

RENFORCE LA CONFIANCE
ET LA CRÉDIBILITÉ

FAVORISE L'ENGAGEMENT
COMMUNAUTAIRE

AMÉLIORE LA SANTÉ ET LA
SÉCURITÉ DES COLLECTIVITÉS

ACCÉLÈRE LA RÉSILIENCE
CLIMATIQUE

STIMULE L'ÉCONOMIE
LOCALE

OPTIMISE LES BIENFAITS DES ARBRES ET DES
ESPACES VERTS TOUT EN RÉDUISANT LES RISQUES



QUELS SONT LES PARCOURS VERS LA CERTIFICATION SFI?



SFI PROPOSE DEUX OPTIONS DE CERTIFICATION DISTINCTES

1. CERTIFICATION INTÉGRALE

Obtenez la certification en répondant aux 16 objectifs afin de faire reconnaître votre forêt urbaine ou communautaire comme certifiée selon l'ensemble de cette Norme SFI.

16 OBJECTIFS

- Objectif 1 - Participation des collectivités et du public et respect des droits des peuples autochtones
- Objectif 2 - Santé et bien-être humains
- Objectif 3 - Protection et conservation de la biodiversité
- Objectif 4 - Intendance des ressources naturelles, y compris l'air, l'eau et les sols
- Objectif 5 - Santé et vitalité des forêts et des arbres urbains et communautaires
- Objectif 6 - Sites d'intérêt particulier, y compris les espaces naturels
- Objectif 7 - Gestion adaptée à l'évolution du climat
- Objectif 8 - Planification des forêts urbaines et communautaires
- Objectif 9 - Gestion et entretien des forêts et des arbres urbains et communautaires
- Objectif 10 - Préparation, intervention et rétablissement face aux catastrophes
- Objectif 11 - Renforcement des capacités
- Objectif 12 - Utilisation du bois provenant des forêts urbaines et communautaires
- Objectif 13 - Communications
- Objectif 14 - Recherche, science et technologie
- Objectif 15 - Conformité avec les lois et règlements
- Objectif 16 - Présentation de rapports

2. CERTIFICATION THEMATIQUE

Concentrez-vous sur les domaines qui comptent le plus pour votre collectivité. La certification thématique permet à votre municipalité de cibler ses ressources sur des objectifs prioritaires, de mettre en valeur ses forces existantes et de progresser vers la certification intégrale au fil du temps.

● SANTÉ PUBLIQUE ET ACTION COMMUNAUTAIRE POUR LE MIEUX-ÊTRE

FAVORISE la santé publique en intégrant, à la planification et à la gestion forestières, un accès équitable aux espaces verts ainsi que des occasions de loisirs, de soutien à la santé mentale et de connexion sociale. *(Les organisations certifiées ont atteint les objectifs 1, 2, 13, 15, 16)*

ET/OU

● EXCELLENCE EN FORESTERIE POUR L'AMÉLIORATION DES FORÊTS URBAINES

RENFORCE l'amélioration continue de la forêt en établissant des objectifs de gestion à long terme, en s'appuyant sur les meilleures pratiques d'entretien et en assurant le suivi de résultats mesurables. *(Les organisations certifiées ont atteint les objectifs 8, 9, 10, 11, 15, 16)*

ET/OU

● RÉSILIENCE FACE AU CLIMAT ET AUX CATASTROPHES

POSITIONNE votre organisation pour faire face aux risques climatiques en assurant le suivi des services écosystémiques, en réduisant l'empreinte carbone et en soutenant les collectivités vulnérables grâce à des stratégies de foresterie urbaine équitables. *(Les organisations certifiées ont atteint les objectifs 7, 10, 12, 14, 15, 16)*

ET/OU

● LEADERSHIP EN CONSERVATION ET EN INTENDANCE ENVIRONNEMENTALE

VALIDE le rôle de votre organisation en tant que leader environnemental, en démontrant une intendance responsable de la biodiversité, de l'eau, des sols et des habitats, tout en renforçant la gestion durable des ressources. *(Les organisations certifiées ont atteint les objectifs 3, 4, 5, 6, 15, 16)*





La certification SFI pour les forêts urbaines et communautaires est conçue pour compléter des programmes comme les programmes de reconnaissance Tree City USA et Tree Cities of the World de l'Arbor Day Foundation, ainsi que le programme d'accréditation de l'Urban and Community Forestry Society (UCFS). Ces reconnaissances témoignent d'un engagement envers la foresterie urbaine le long d'un continuum d'excellence. En progressant le long de ce continuum vers l'option la plus rigoureuse, la certification SFI offre une approche structurée pour définir des objectifs de durabilité, suivre les progrès et rendre compte des retombées.

QUEL INVESTISSEMENT MON ORGANISATION DOIT-ELLE PRÉVOIR POUR OBTENIR ET MAINTENIR LA CERTIFICATION ?



La certification s'adresse aux organisations qui disposent de systèmes de gestion pour planter, faire croître et entretenir leurs arbres, leurs espaces verts et leurs forêts. La norme est conçue pour compléter les investissements existants que votre organisation consacre à la pérennité de sa forêt urbaine ou communautaire.

Les coûts spécifiques de la certification comprennent :

**PRÉPARATION AUX
AUDITS DE CERTIFICATION**

**MANDATER UN ORGANISME DE CERTIFICATION
ACCREDITÉ POUR EFFECTUER LES AUDITS**

**DES FRAIS ANNUELS DE
LICENCE DE MARQUE SFI**

À QUELLE FRÉQUENCE LES AUDITS ONT-ILS LIEU ?

La certification SFI comprend des audits annuels sur un cycle de cinq ans.

ANNÉE 1

**UN AUDIT INITIAL
COMPLET DE
CERTIFICATION**

ANNÉES 2 À 4

**DES AUDITS DE SURVEILLANCE QUI
ÉCHANTILLONNENT LES INDICATEURS ET
CONFIRMENT LES MESURES CORRECTIVES**

ANNÉE 5

**UN AUDIT DE RECERTIFICATION (ÉTENDUE
SIMILAIRE AU PREMIER AUDIT) ET
UNE ÉVALUATION DU RENDEMENT SUR
L'ENSEMBLE DU CYCLE**

COMMENT MON ORGANISATION OBTIENT-ELLE LA CERTIFICATION SFI?

COMMENT
OBTENIR UNE
CERTIFICATION



Toutes les normes SFI exigent des audits indépendants réalisés par des organismes de certification compétents et accrédités. Ceux-ci doivent être accrédités par un membre de l'International Accreditation Forum, soit l'ANSI-ASQ National Accreditation Board (ANAB) ou le Conseil canadien des normes (CCN).

ÉTAPE 1 : DÉMARRER — Choisissez la certification intégrale ou le thème de certification qui correspond aux objectifs de votre organisation. L'Équipe de la foresterie urbaine et communautaire de la SFI est là pour vous fournir des conseils, des outils et des ressources afin de soutenir vos objectifs de mise en œuvre.

ÉTAPE 2 : ÉVALUER LES PRATIQUES EXISTANTES — Élaborez vos procédures de gestion pour répondre aux exigences de la norme SFI, formez les personnes à leurs rôles et mettez en œuvre vos processus.

ÉTAPE 3 : COMMUNIQUER AVEC SFI — Remplissez et soumettez le [FORMULAIRE DE DEMANDE DE PARTICIPATION SFI](#) à la SFI. Les organismes de certification ne peuvent pas délivrer de certificat SFI à une organisation dont la demande n'a pas été approuvée.

ÉTAPE 4 : SE PRÉPARER À UN AUDIT — Assurez-vous que vos activités respectent les exigences de la norme SFI et communiquez avec un organisme de certification accrédité pour planifier un audit.

CONSULTER LA NORME



UTILISER LE GUIDE



COMPLÉTER L'ÉVALUATION



ÉTAPE 5 : FAITES-VOUS AUDITER — L'organisme de certification que vous aurez mandaté visitera vos activités et déterminera si vous respectez les exigences de la norme SFI. Votre auditeur enregistrera votre nouveau certificat auprès de la SFI.

ÉTAPE 6 : SIGNER UNE ENTENTE DE LICENCE DE MARQUE SFI — Cela vous permettra d'utiliser le label SFI approprié sur la signalisation et le matériel promotionnel dans votre collectivité.

ÉTAPE 7 : UTILISER LES MARQUES DE COMMERCE DE LA SFI — La SFI fournira les éléments graphiques nécessaires pour utiliser les labels promotionnels et sur produit de SFI, ainsi que toute déclaration de certification pour appuyer votre certification et l'utilisation de la marque. Notre équipe collaborera avec votre organisation pour soutenir vos efforts de communication afin de promouvoir et de mettre en valeur votre certification en ligne et au moyen de supports physiques.

Communiquez avec nous pour découvrir comment la certification SFI et d'autres ressources peuvent soutenir vos objectifs pour les arbres et la collectivité

CANADA

Meagan (Meg) Hanna
Directrice, Foresterie urbaine et communautaire, Canada
613-800-3074
meagan.hanna@forests.org

ÉTATS-UNIS

Michael (Mike) Martini
Directeur, Foresterie urbaine et communautaire, États-Unis
202-918-4701
michael.martini@forests.org

PARTENARIATS MONDIAUX

AU SERVICE DES FORÊTS URBAINES ET COMMUNAUTAIRES EN SANTÉ

L'élaboration de la Norme SFI de durabilité des forêts urbaines et communautaires a été guidée par l'expertise d'un groupe de travail composé de partenaires clés en foresterie urbaine. La norme a également fait l'objet de deux consultations publiques, intégrant une diversité de points de vue et tenant compte des priorités communes aux forêts urbaines et communautaires à l'échelle mondiale. Elle mobilise l'expertise de leaders en foresterie urbaine et offre un cadre clair de gestion durable des forêts que les professionnels peuvent appliquer dans leur travail.

ORGANISMES PARTENAIRES



REMERCIEMENTS

En reconnaissance de leur participation à l'élaboration de la Norme SFI de durabilité des forêts urbaines et communautaires.

- Jennifer Alger, Urban Wood Network
- Scott Altenhoff, Urban and Community Forestry Society
- Adrina Bardejkian (en remplacement de Michael Petryk), Arbres Canada
- Josh Behounek (en remplacement de Lee Mueller), International Society of Arboriculture
- Patricia Billette, Wildlife Habitat Council
- Owen Croy, auparavant pour la Ville de Surrey (Canada)
- Asia Dowtin, Université d'État du Michigan
- Rachel Holmes, The Nature Conservancy
- Sharon Jean-Philippe, Université du Tennessee et TreeFund
- Paul Johnson, Directeur du projet
- Ian Leahy, American Forests
- Rachel Miletti, Association nationale des centres d'amitié
- Geoff Kempter (en remplacement de Kieran Hunt), Utility Arborist Association
- Cecil Konijnendijk, Forum européen de la foresterie urbaine
- Jacques Larouche, Service canadien des forêts
- Mike Marshall, Marshall Tree Farm
- Margo Morrison, Conservation de la nature Canada
- Benjamin Osborne (en remplacement de Jessica Einhorn), Ville de New York
- David Sivyver, Service des forêts du Département de l'agriculture des États-Unis
- Kim Statham, Ville de Toronto
- Alana Tucker, Arbor Day Foundation
- Danielle Watson, Society of American Foresters
- Keith Wood, National Association of State Foresters

